

# FLASH INFO

## SPECIAL PROMOTIONS - MUTATIONS

### Informations du SNPDEN-UNSA



#### RESPONSABLES (académiques et nationaux)

##### Secrétaire académique

**Guy François**, Proviseur  
Lycée Val de seine, Grand Quevilly  
[guy.francois@ac-rouen.fr](mailto:guy.francois@ac-rouen.fr)

##### Membre du bureau national

**Corinne Laurent**, Principale  
Collège Le Hamelet, Louviers  
[corinne.laurent@ac-rouen.fr](mailto:corinne.laurent@ac-rouen.fr)

##### Secrétaire académique adjoint

**Raouf Abidi**  
Proviseur honoraire  
[rf.abidi@yahoo.fr](mailto:rf.abidi@yahoo.fr)

##### Secrétaire départemental 27

**Gérald Hochart**, Proviseur  
Lycée Les Fontenelles, Louviers  
[gerald.hochart@ac-rouen.fr](mailto:gerald.hochart@ac-rouen.fr)

##### Secrétaire départemental 76

**François Bernier**, Principal  
Collège Monet, St Nicolas d'Aliermont,  
[francois.bernier@ac-rouen.fr](mailto:francois.bernier@ac-rouen.fr)

#### adresse académique :

[snpden@ac-rouen.fr](mailto:snpden@ac-rouen.fr)

### PROMOTIONS :

#### PROMOTIONS 2015 BO n° 31 du 28 août 2014

Le groupe de travail académique préparatoire et la CAPA vont se réunir à la mi-octobre.

Les taux de promotions vont être de 27,9 % de promouvables en première classe et 20 % en Hors Classe, ce qui correspond au maintien des taux négociés par le **SNPDEN**.

#### Élaboration des listes des promouvables, conditions d'ordre général :

1 - Pour être inscrits au tableau d'avancement au grade de personnel de direction première classe (article 18 du décret) les candidats doivent :

- Avoir au moins atteint au le **6e échelon** de la 2e classe ;
- Justifier dans ce grade de **six années** de services en qualité de personnel de direction stagiaire ou titulaire, accomplis en position d'activité ou de détachement.

2- Pour être inscrits au tableau d'avancement au grade de personnel de direction hors classe (article 19 du décret) les candidats doivent :

- Avoir au moins atteint le **7ème échelon** de la 1ère classe ;
- Justifier dans ce grade de **six années** de services effectifs en qualité de personnel de direction, accomplis en position d'activité ou de détachement..

#### Il n'existe aucun barème pour les promotions :

En CAPA, le Recteur présente aux représentants des personnels les listes **rangées** des collègues qu'il souhaite proposer au Ministre pour chaque tableau d'avancement.

Notre rôle de commissaire paritaire consiste tout d'abord à vérifier si aucun personnel de direction n'a été oublié dans la liste des promouvables.

Les commissaires paritaires du **SNPDEN** veillent ensuite fermement aux deux points suivants :

- Tout collègue doit partir en retraite en ayant bénéficié d'au moins une promotion.
- Tout collègue proposé et non retenu l'année n-1 est inscrit en rang utile

Les commissaires paritaires du **SNPDEN** interrogent aussi le Recteur sur le cas de collègues qui sembleraient « écartés » : par exemple tel personnel de direction qui ne serait pas promu alors que toute sa promotion l'aurait été durant les années précédentes .....

Les commissaires paritaires du **SNPDEN** veillent à **l'équité de traitement** entre les fonctions, ainsi qu'au **respect de la parité**.

**Attention , les commissaires paritaires ne proposent aucune promotion de collègue : comme l'évaluation, la promotion relève de la seule compétence du Recteur .....**

Les deux listes (première classe et hors classe ) seront ensuite transmises au Ministère pour être présentées à la Commission Administrative Paritaire Nationale .

Depuis de nombreuses années, les commissaires paritaires du **SNPDEN** suivent les carrières de chacun, en réactualisant les dossiers au fil des mutations et des promotions.

C'est par ce professionnalisme reconnu que les commissaires paritaires du **SNPDEN** participent au CAPA avec rigueur et efficacité, au service de l'intérêt de chacun..

N'hésitez pas à faire part aux commissaires paritaires du **SNPDEN** de toute information complémentaire qui pourrait être utile.

---

## MUTATIONS :

*MUTATIONS 2015 BO n° 31 du 28 août 2014*

Le **SNPDEN** de Rouen diffusera la liste des postes susceptibles d'être vacants dans l'académie de Rouen à partir du 13 octobre 2014.

**Aidez nous à la mettre à jour en renvoyant l'enquête mutation à :**

**Guy FRANCOIS**  
[guy.francois@ac-rouen.fr](mailto:guy.francois@ac-rouen.fr)  
fax : 02 35 69 82 29

Le groupe de travail académique préparatoire et la CAPA se réuniront à la **mi-décembre**.

Quelques points à retenir :

- Saisie des vœux : **1 octobre au 28 octobre**
- Confirmation des vœux : **29 octobre au 4 novembre**

**Pour sa mutation, chaque collègue doit être obligatoirement reçu en entretien par le Recteur ou le DASEN ou le DASEN Adjoint.**

Vous allez ensuite recevoir vos lettres code et appréciations du Recteur dès le début décembre 2014.

**Attention, si vous souhaitez la révision d'un point de votre dossier, vous devez en établir une demande par écrit adressée au Recteur.**

Si vous souhaitez que les commissaires paritaires académique du **SNPDEN** soutiennent votre demande en CAPA de décembre, n'oubliez pas de nous en adresser un double, accompagné de tous les documents utiles à la défense de votre requête.

L'ensemble devra être envoyé à :

Guy FRANCOIS, Proviseur, Lycée Val de Seine, avenue Georges Braque, BP 266 , 76124 Le Grand Quevilly

Le Recteur prépare ensuite ses propositions de mutations qu'elle transmet au Ministère et qui seront présentées à la CAPN.

**Dans tous les cas, après la CAPA de décembre, afin que les commissaires paritaires nationaux du **SNPDEN** connaissent au mieux votre dossier et puissent vous défendre lors de l'examen des mutations au niveau national, adressez votre dossier complet, accompagné du dossier détachable mutation syndicale à paraître dans le bulletin syndical Direction d'octobre /novembre 2014, au siège du syndicat :**

**SNPDEN , 21 rue Béranger 75003 Paris.**

Une réunion d'information et de conseil sur le thème des mutations aura lieu

**Jeudi 2 octobre à partir de 9h30 au lycée Val de Seine , le Grand Quevilly.**

A l'issue de la plénière, **Hugues Lenoir, commissaire paritaire national du **SNPDEN**** chargé de l'académie de Rouen, recevra en **entretiens individuels** les collègues qui le souhaitent, pour les conseiller et discuter avec eux de leurs dossiers.

**Les collègues qui souhaiteraient le rencontrer à cette occasion sont invités à le signaler à [hugues.lenoir@ac-caen.fr](mailto:hugues.lenoir@ac-caen.fr).**

**Bon courage à tous**

**GUY FRANCOIS**

**Coordonnateur des Commissaires Paritaires Académiques du **SNPDEN****

**Les commissaires paritaires académiques du SNPDEN de Rouen :**

FRANCOIS Guy	Proviseur, Lycées Val de Seine, Le Grand Quevilly
THIEBAUD Gérard	Proviseur, Lycée Pierre Corneille, Rouen
LEBELLEGUY Sylvie	Principale, Collège La Fontaine, Bourgtheroulde
GIRAUD Christian	Proviseur, Lycée Galilée, Franqueville Saint Pierre
LAURENT Corinne	Principale, Collège Le Hamelet, Louviers
HOCHART Gérald	Proviseur, Lycée Les Fontenelles, Louviers
PERRAT Sophie	Principale, Collège Les hauts du Safimbec, Pavilly
GUERET LAFERTE Catherine	Principale, Collège Chartier, Darnetal

Forts de votre soutien, nous continuerons de défendre avec pugnacité les intérêts individuels et collectifs de tous les personnels de direction.

